

## PROFESSIONS DE FOI

### Elections de 6 membres au Conseil d'administration

### Assemblée générale : samedi 21 juin 2025

#### Dr Edouard AUBERT

Les combats actuels pour la défense et la promotion de la pratique libérale de l'anesthésie-réanimation sont nombreux :

- La promotion du modèle de médecine libéral au sein des instances représentatives et la liberté d'installation et la défense du secteur 2 mises à mal par le projet de loi Garrot actuellement en débat à l'Assemblée ;
- La liberté et la promotion de la valeur ajoutée du travail des équipes d'anesthésistes-réanimateurs au sein des établissements de santé avec une nécessaire valorisation des médecins impliqués dans les différentes instances permettant le bon fonctionnement de ceux-ci ;
- La défense du binôme MAR / IADE au sein du bloc opératoire pour la sécurité et la qualité de la prise en charge du patient et la promotion du travail du médecin Anesthésiste – Réanimateur dans le cadre de la médecine péri-opératoire.

Ces combats méritent l'attention de toute la communauté des anesthésistes-réanimateurs libéraux car il en va de l'avenir même de notre pratique. La voie du syndicalisme est la plus fructueuse à emprunter afin de garantir une défense légitime et une évolution constructive de notre profession.

Désigné Trésorier du SNARF il y a deux ans, je renouvelle aujourd'hui cette demande pour poursuivre ma mission au sein du conseil d'administration de notre syndicat.

En vous remerciant par avance de votre soutien, syndicalement vôtre.

#### Dr Etienne FOURQUET

Le mandat de membre du conseil d'administration du SNARF arrive à échéance.

Votre confiance m'a mené à la présidence de ce remarquable syndicat.

Les contacts quotidiens avec les adhérents me renforcent dans les missions confiées. Valoriser l'image, revaloriser l'action d'une spécialité qui fête les 30 ans de son décret fondateur sont des enjeux majeurs.

Plus que jamais le travail en équipe, la valorisation d'un travail coordonné, de la médecine péri-opératoire s'inscrivent dans les objectifs d'une spécialité arrivant à maturité.

Le chemin parcouru est énorme celui qui reste à accomplir essentiel.

Je sollicite à nouveau votre soutien.

Merci pour votre confiance.

#### Dr Guy HARTMANN

Je propose de travailler à améliorer notre exercice difficile, à contribuer à le préserver des régulateurs zélés, des rivaux bien intentionnés, des financeurs retors et de participer aux débats nécessaires avec l'ensemble des médecins anesthésistes-réanimateurs libéraux.

Ayant débuté la spécialité avant ...(réa sans scanner, anesthésie sans SpO2 et EtCO2, absence de SSPI dans certains établissements, etc), je mesure au quotidien la qualité de la formation des jeunes spécialistes et le service rendu des nouvelles technologies que je me suis approprié, ainsi que des organisations sécuritaires mises en place.

Après un début d'activité de plusieurs années en pédiatrie en CHU, le passage en libéral m'a ouvert les yeux sur l'obligation de formation continue à laquelle j'ai depuis adhéré, sans restriction, sans préjugé, en restant autant que possible à la pointe de l'innovation.

Adhérent fidèle des sociétés savantes et de formations (SFAR, ASA, ESRA, CFAR avec accréditation), j'ai pratiqué la transversalité active (président du CLIN, président de la SRA Grand-Est).

Les charges de travail lourdes, en partenariat avec les chirurgiens et autres intervenants, ne m'ont jamais effrayé.

Longtemps gestionnaire d'une équipe de MAR libéraux, je me suis ensuite investi dans la défense des MAR en particulier et des libéraux en général par mon engagement au SNARF, ce qui m'a conduit à découvrir d'autres facettes de notre profession, URPS ML et CPL, CPAM, tarifs, OPTAM, etc.

## **Dr Didier LUGRIN**

Anesthésiste libéral exerçant à Nice, je suis membre du conseil d'administration du SNARF pour lequel j'ai toujours apporté mon soutien dans ses combats pour la défense de notre spécialité.

Le SNARF, fidèle à sa ligne de conduite, est un syndicat responsable et engagé auprès des politiques, des tutelles, de la SFAR et du CNPARMPO.

Il me semble important de renforcer l'unité syndicale pour que l'anesthésie libérale pèse plus et soit plus reconnue. Cette unité doit porter fièrement les valeurs qualitatives et quantitatives des plus de 60% d'activité anesthésique réalisée par moins d'un tiers de professionnels.

La défense des spécialistes libéraux passe aussi par notre engagement avec Avenir Spé Le Bloc. Élu URPS PACA, je mesure que cette unité est un contre-pouvoir nécessaire à la bureaucratie des ARS.

On a malheureusement tous constaté la dévalorisation des actes anesthésiques, notamment proportionnellement aux actes chirurgicaux. La défense de l'anesthésie, c'est d'abord la défense de la valeur anesthésique contre l'étau que sont les caisses et les mutuelles.

Dans mon établissement nous sommes plus de 20 anesthésistes-réanimateurs, et nous avons eu le plaisir d'intégrer des jeunes particulièrement enthousiastes pour leur métier. Nous devons leur faire comprendre, ainsi qu'à tous les autres, que l'attractivité de l'anesthésie libérale est le fruit d'un travail syndical de longue date qui doit se poursuivre.

Voilà l'esprit et le sens de ma candidature au conseil d'administration du SNARF

## **Dr Cécilia MAZZEO**

Notre spécialité est particulière et peu connue du grand public.

Nous sommes au carrefour de plusieurs corps de métiers ce qui nous donne un sens profond du travail en équipe. Nous sommes polyvalents, et c'est une force qui nous offre un point de vue global et pragmatique. Mais nous avons aussi de lourdes responsabilités et sommes exposés à un stress intense et au travail de nuit. Nous, et les soignants en général faisons face à une crise des vocations : pénibilité du travail, manque de ressources, perte de sens.

Pourtant notre mission est essentielle. Prendre soin des autres commence par prendre soin de soi, et c'est pour cette raison que j'ai à cœur de développer un programme d'amélioration de la qualité de vie et des conditions de travail des soignants.

M'engager au SNARF me permet de soutenir et défendre nos droits, mais aussi d'insuffler un vent d'optimisme dans notre profession : oui, l'humain est bien au cœur de notre métier. Et il est temps de lui redonner ses lettres de noblesse.

Je vous sollicite donc pour devenir membre du bureau du SNARF.

## **Dr Frédéric RENACCO**

Chers collègues,

Je vous fais part de ma candidature au conseil d'administration du SNARF.

Exerçant depuis plus de 16 ans comme anesthésiste-réanimateur libéral, j'ai toujours eu à cœur de représenter notre spécialité (depuis les associations d'internes jusqu'aux commissions d'établissement et liens avec les tutelles locales), d'œuvrer pour l'amélioration de nos conditions d'exercice et de promouvoir une reconnaissance juste et équitable de notre rôle essentiel au sein du système de santé.

Aujourd'hui, je souhaite m'investir plus activement au sein du CA du SNARF afin de représenter au mieux notre discipline et valoriser notre profession par une reconnaissance accrue de notre expertise.

Renforcer l'attractivité de notre spécialité est primordial, en soutenant l'accès à une formation continue de qualité, en encourageant les jeunes médecins à rejoindre notre discipline, ou en permettant aux internes de réaliser des stages dans les établissements privés au sein d'équipes formatrices et motivées. Je souhaite être un relais actif entre le terrain et les instances décisionnelles, pour que chaque anesthésiste-réanimateur se sente entendu et représenté.

Ensemble, nous pouvons continuer à faire du SNARF un acteur incontournable de la défense de notre profession et un interlocuteur de référence auprès des autorités de santé.

J'espère obtenir votre confiance et votre soutien pour m'aider à porter toutes ces valeurs qui nous unissent.